



A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES

MISE AU POINT SUR LA JOURNÉE DU 31 MARS

Suite au courrier de Monsieur le Maire au sujet de la grève du 31 mars 2016, distribué dans tous les cartables des élèves de l'école élémentaire, vendredi 1^{er} avril, l'équipe d'animation gréviste, tenait à faire une mise au point.

La tendance à une grande mobilisation des animateurs du centre de loisirs élémentaire a été signalée le vendredi 25 mars après-midi à la direction du centre de loisirs.

Lundi 28/03 étant férié, la liste effective des grévistes (précisant les absences du matin, midi ou soir) a été donnée à la direction mardi 29 mars 2016 à midi.

Professionnels de l'animation et/ou parents, l'objectif n'était pas de mettre à mal l'organisation familiale.

Le fait de donner la liste au plus vite devait en effet permettre de réagir de suite et ainsi, distribuer l'information dans tous les cartables dès le mardi soir !

Utiliser un mouvement national de grève pour « anticiper » un nouveau mode de fonctionnement prochainement (rentrée scolaire 2016 ?...) laisse un certain sentiment d'amertume et beaucoup de questions auprès de l'équipe d'animation...

Il serait en effet dans les intentions de Monsieur le Maire de privatiser le service animation de la collectivité.

Si le prétexte du mouvement de grève du 31 mars sert d'argument aux visées de Monsieur le Maire, nous souhaitons rappeler que le droit de grève est un droit constitutionnel qui s'applique à l'ensemble des salariés...y compris dans le secteur privé !!!